

L'ÉQUIPE ENTREPRISE

États financiers

31 mars 2022

L'ÉQUIPE ENTREPRISE

États financiers
31 mars 2022

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 13
Annexes	14



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
L'ÉQUIPE ENTREPRISE

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **L'ÉQUIPE ENTREPRISE** (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits d'aliments préparés et de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux produits de la vente d'aliments préparés et de dons, à l'excédent des produits par rapport aux charges, à l'actif et à l'actif net.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

BCGO S.ENC.R.L.

Société de comptables professionnels agréés
Partnership of Chartered Professional Accountants

600-50, boulevard Crémazie Ouest
Montréal (Québec) H2P 2T3

300-20865, chemin de la Côte Nord
Boisbriand (Québec) J7E 4H5

201-515, rue Leclerc
Repentigny (Québec) J6A 8G9

4080-5005, boulevard Lapinière
Brossard (Québec) J4Z 0N5

100-825, boulevard Monseigneur-Langlois
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 1B8

508-3080, boulevard Le Carrefour
Laval (Québec) H7T 2R5

102-476, avenue Saint-Charles
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 2N6

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*BCGO S.E.N.C.B.L.*¹

Montréal
Le 17 juin 2022

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A131696

L'ÉQUIPE ENTREPRISE

Résultats

Exercice clos le 31 mars

2022

2021

PRODUITS

Subventions (annexe A)	247 741 \$	219 767 \$
Autres produits (annexe B)	199 343	190 051
	447 084	409 818

CHARGES

Salaires et charges sociales	269 588	227 604
Coût des aliments préparés vendus	78 073	62 380
Allocations de fréquentation	15 684	11 000
Loyer	26 763	26 061
Acquisition, entretien et réparations des immobilisations corporelles (note 6)	12 059	21 982
Location d'équipement	2 941	2 941
Coût du projet « PME Montréal »	2 204	14 676
Frais de bureau	13 370	11 026
Assurances	3 701	3 581
Télécommunications	3 029	2 792
Poste	319	172
Frais d'adhésion - vie associative	770	387
Déplacements	226	394
Formation	944	540
Honoraires professionnels	4 343	4 346
Frais bancaires	480	430
	434 494	390 312

EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES

12 590 \$

19 506 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'ÉQUIPE ENTREPRISE

Évolution de l'actif net
Exercice clos le 31 mars

	Affecté d'origine interne	Non affecté	2022 Total	2021 Total
SOLDE AU DÉBUT	103 966 \$	38 542 \$	142 508 \$	123 002 \$
Excédent des produits par rapport aux charges	-	12 590	12 590	19 506
Affectation d'origine interne (note 3)	25 000	(25 000)	-	-
SOLDE À LA FIN	128 966 \$	26 132 \$	155 098 \$	142 508 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'ÉQUIPE ENTREPRISE

Bilan

Au 31 mars

2022

2021

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	73 668 \$	54 969 \$
Placement (note 4)	85 086	92 407
Débiteurs (note 5)	8 950	8 502
Stocks	8 392	12 235
Frais payés d'avance	5 624	5 472
	181 720 \$	173 585 \$

PASSIF

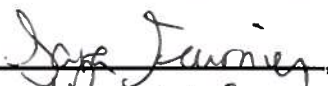
PASSIF À COURT TERME

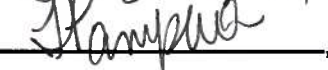
Créditeurs (note 7)	26 622 \$	31 077 \$
---------------------	-----------	-----------

ACTIF NET

AFFECTÉ D'ORIGINE INTERNE (note 3)	128 966	103 966
NON AFFECTÉ	26 132	38 542
	155 098	142 508
	181 720 \$	173 585 \$

SIGNÉ AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :


_____, administrateur


_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'ÉQUIPE ENTREPRISE

Flux de trésorerie Exercice clos le 31 mars	2022	2021
FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	12 590 \$	19 506 \$
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 9)	(1 212)	(466)
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	11 378	19 040
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	147 376	128 336
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	158 754 \$	147 376 \$
CONSTITUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	73 668 \$	54 969 \$
Placement	85 086	92 407
	158 754 \$	147 376 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'ÉQUIPE ENTREPRISE

Notes complémentaires
31 mars 2022

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exempté d'impôt. L'organisme offre des programmes favorisant l'insertion sociale de personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale, et ce, dans un milieu aidant et valorisant.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de l'organisme ont été dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les méthodes jugées particulièrement importantes pour l'organisme sont décrites ci-dessous.

Estimations comptables

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction pose des hypothèses et établisse des estimations qui peuvent avoir un impact sur les montants présentés dans l'actif et le passif et la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie correspondent aux soldes en caisse et aux placements très liquides ou échéant dans un délai de 90 jours et moins à compter de la date d'acquisition.

L'ÉQUIPE ENTREPRISE

Notes complémentaires
31 mars 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. En cas d'une reprise de valeur des stocks suite à une dépréciation, l'organisme annule la provision pour dépréciation prise antérieurement et augmente ainsi la valeur comptable afin de ramener ces stocks à leur valeur de réalisation nette, sans toutefois excéder le coût initial. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Immobilisations corporelles

L'organisme comptabilise en charges les immobilisations corporelles au moment de leur acquisition. Ce choix est conforme aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif lorsque les produits sont inférieurs à un montant prescrit.

Apports reçus sous forme de services

Étant donné la nature de l'organisme, celui-ci reçoit des apports sous forme de bénévolat. Ces apports n'ont pas été comptabilisés dans les produits de l'organisme puisqu'il n'a pas été possible de faire une estimation raisonnable de leur juste valeur.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas des instruments financiers résultant d'opérations entre apparentés, qui sont habituellement évalués à la valeur comptable s'ils résultent d'opérations effectuées hors du cours normal des activités ou à la valeur d'échange dans les autres situations.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif et des dérivés autonomes, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, du placement et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des créditeurs.

L'ÉQUIPE ENTREPRISE

Notes complémentaires
31 mars 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instrument financiers (suite)

Dépréciation

À la fin de chaque période, l'organisme détermine s'il existe des indications de perte de valeur des actifs financiers évalués au coût après amortissement. Lorsqu'il existe des indications de perte de valeur, l'actif financier est déprécié au plus élevé des trois montants suivants :

- la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs au taux du marché courant si on conserve l'actif financier;
- la valeur de réalisation nette estimative de l'actif financier;
- la valeur de réalisation nette des garanties connexes.

Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. Lorsque la moins-value comptabilisée fait l'objet d'une reprise de valeur, cette reprise de valeur est également comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise les coûts de transaction aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés dans le cas où les instruments financiers sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs aux instruments financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement sont ajoutés aux actifs financiers ou déduits des passifs financiers.

3. AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

En vertu d'une résolution du conseil d'administration adoptée en mai 2010, un montant de 95 000 \$ a été affecté dans le but de constituer une réserve pour approximativement trois mois d'exploitation.

De plus, en vertu d'une résolution du conseil d'administration adoptée en mai 2013, un montant de 15 000 \$ a été affecté dans le but de faire l'acquisition d'équipement. Depuis, l'organisme a investi 13 034 \$ en immobilisations corporelles, réduisant ainsi le solde du montant affecté à l'acquisition d'équipement à 1 966 \$.

L'ÉQUIPE ENTREPRISE

Notes complémentaires
31 mars 2022

3. AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE (suite)

En mai 2018, en vertu d'une résolution du conseil d'administration, un montant additionnel de 7 000 \$ a été affecté dans le but de faire l'acquisition d'équipement.

Finalement, en vertu d'une résolution du conseil d'administration en mars 2022, un montant additionnel de 25 000 \$ a été affecté dans le but de faire l'acquisition de nouveaux équipements.

Au 31 mars, les affectations d'origine interne sont les suivantes :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Réserve d'exploitation	95 000 \$	95 000 \$
Acquisition d'équipement	33 966	8 966
	<u>128 966 \$</u>	<u>103 966 \$</u>

4. PLACEMENT

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Compte Placement Affaires, 0,25 %	85 086 \$	92 407 \$

5. DÉBITEURS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Clients	3 421 \$	4 999 \$
Subventions	600	300
Taxes à la consommation	4 929	3 203
	<u>8 950 \$</u>	<u>8 502 \$</u>

L'ÉQUIPE ENTREPRISE

Notes complémentaires
31 mars 2022

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées en charges au moment de leur acquisition. Elles se composent principalement d'équipement pour la cuisine, d'équipement informatique et d'améliorations locatives. Le montant des acquisitions comptabilisées en charges au poste « Acquisition, entretien et réparations des immobilisations corporelles » au cours de l'exercice est de 5 845 \$ (14 821 \$ en 2021).

7. CRÉDITEURS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Fournisseurs et frais courus	3 867 \$	3 558 \$
Salaires et vacances courus	16 665	20 657
Sommes à remettre à l'État	6 090	6 862
	<u>26 622 \$</u>	<u>31 077 \$</u>

8. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements de l'organisme en vertu d'un bail pour ses locaux échéant en octobre 2026 totalisent 126 152 \$ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2023	27 524 \$
2024	27 524 \$
2025	27 524 \$
2026	27 524 \$
2027	16 056 \$

9. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Débiteurs	(448) \$	418 \$
Stocks	3 843	(1 069)
Frais payés d'avance	(152)	(120)
Créditeurs	(4 455)	305
	<u>(1 212) \$</u>	<u>(466) \$</u>

L'ÉQUIPE ENTREPRISE

Notes complémentaires
31 mars 2022

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que l'organisme subisse une perte lorsque l'autre partie à un instrument financier manque à ses obligations. L'organisme est exposé au risque de crédit principalement en ce qui concerne les débiteurs. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités et établit une provision pour perte éventuelle lorsqu'il existe des indications que l'actif financier a subi une perte de valeur. Environ 70 % (75 % en 2021) des produits ont été réalisés avec un organisme et le solde à recevoir de ce client représente 100 % (90 % en 2021) des comptes clients. Ce client respecte habituellement les politiques de crédit qui lui sont accordées.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'exposition de l'organisme à ce risque correspond aux créditeurs.

11. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Subséquent à la fin de l'exercice, l'organisme a signé une résolution d'affectation interne au montant de 26 132 \$ aux fins d'un projet de planification stratégique.

L'ÉQUIPE ENTREPRISE

Annexes

Exercice clos le 31 mars

2022

2021

ANNEXE A

SUBVENTIONS

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	242 041 \$	203 276 \$
Ministère de Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	5 700	4 950
Projet « PME Montréal »	-	11 541
	247 741 \$	219 767 \$

ANNEXE B

AUTRES PRODUITS

Vente d'aliments préparés	115 130 \$	99 710 \$
Dons - Partage - Action	38 850	38 000
Dons - Fondation Écho	31 250	31 250
Dons - Fondation J.A. DeSève	10 000	10 000
Dons - Divers	3 934	10 905
Intérêts sur actifs financiers au coût amorti	179	186
	199 343 \$	190 051 \$